

CE QUI NOUS UNIT



2021-2026

PROJET DE TERRITOIRE

4 | ENTRETIEN AVEC
PHILIPPE LE RAY
UN TERRITOIRE
UNI, DYNAMIQUE
ET SOLIDAIRE

UNE DÉMARCHE
EXEMPLAIRE

6

8 | LES FRUITS
DE LA CONSULTATION
PUBLIQUE

LES DÉFIS
MAJEURS

10

13 | ENJEU #1
PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT
ET VALORISER
NOS RESSOURCES

ENJEU #2
SOUTENIR
NOTRE ÉCONOMIE
AU PLUS PRÈS
DES ACTEURS

17

22 | ENJEU #3
AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE
EN VEILLANT À NOS ÉQUILIBRES

ENJEU #4
CAPITALISER SUR NOTRE QUALITÉ
DE VIE, LE BIEN-ÊTRE
ET LES LIENS SOCIAUX

26

32 | ENJEU #5
MOBILISER NOS RESSOURCES
AU SERVICE D'UNE ACTION
PUBLIQUE EFFICACE

ENTRETIEN

Philippe Le Ray,

"UN TERRITOIRE UNI, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE"

LA CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE A MOBILISÉ DURANT PLUSIEURS MOIS L'ENSEMBLE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES, PUIS LA SOCIÉTÉ CIVILE. POURQUOI UNE MOBILISATION SI LARGE ?

Ce projet est pensé pour le territoire et ses habitants. Il est un socle commun et le point de départ d'une dynamique qui doit être portée par le plus grand nombre : Communauté de Communes mais aussi Communes, partenaires institutionnels, acteurs associatifs et économiques, habitants... C'est pourquoi nous avons mené cette réflexion à 360° avec tous les acteurs, en abordant tous les sujets et en gardant ce

cap : travailler sur ce qui nous unit. Il est important que les orientations politiques soient largement partagées car demain, nous nous appuyerons sur toutes les forces vives pour construire et mettre en œuvre les actions concrètes qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

QUELLE EST AUJOURD'HUI L'AMBITION D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE ? SUR QUELS PILIERS REPOSE CE PROJET DE TERRITOIRE ?

Nous voulons un territoire uni, dynamique et solidaire. C'est le fondement de ce projet.

L'union fait la force, et nous avons déjà cette culture de la coopération. Ensemble, nos 24 Communes ont par exemple décidé et pris en main la réalisation du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Auray. Nous devons résolument cultiver cet état d'esprit. Quant à la dynamique, je dirais qu'elle est profondément ancrée dans ce territoire, riche de son patrimoine, de son environnement exceptionnel, de sa diversité économique. Tout cela, évidemment, attire touristes et nouveaux résidents. Nous devons nous en réjouir et mettre tout en œuvre pour intégrer ces nouveaux habitants, à l'année ou de manière temporaire. Il nous faut veiller à ce que cette attractivité parti-

cipe au développement des stratégies et des actions que nous souhaitons mettre en place en faveur du logement, de l'environnement... Mettons toutes les dynamiques à contribution et veillons surtout à ne laisser personne de côté. Nous pourrions nous contenter de cueillir les fruits de l'attractivité. Mais nous avons choisi de la prendre en main et de la contrôler pour en tirer une dynamique positive qui bénéficie à tous les habitants. La solidarité est essentielle. Il n'y a pas de solidarité sans acte, il faut du concret. Je constate déjà que la solidarité s'exerce entre nos communes et que cette idée est présente dans toutes nos discussions communau-



L'acteur public que nous sommes doit cultiver la tolérance et l'exemplarité.

Tout investissement sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique est créateur de richesse.

COMMENT FINANCER TOUS CES PROJETS ? LE TERRITOIRE A-T-IL LES MOYENS DE SES AMBITIONS ?

Oui, trois fois oui. Notre situation financière est saine et notre dette est faible. C'est un fait. Nous disposons de quelques leviers majeurs, je pense par exemple à la fiscalité, en particulier à la fiscalité sur les résidences secondaires, que nous pourrions ré-envisager à partir de 2023. Mais je crois surtout que nous nous devons d'être ambitieux, viser haut et imaginer pour ce territoire et ses habitants des projets structurants, mutualisés, innovants et durables. Les financements et les dispositifs existent à l'échelle nationale et européenne. Nous sommes organisés et donc en capacité d'aller capter ces opportunités.

Plus important encore, il faut que la solidarité s'exerce au profit des personnes qui en ont le plus besoin. Je pense notamment à la jeunesse ou plutôt aux jeunes, aujourd'hui confrontés à de multiples difficultés. C'est en conjuguant les idées et les efforts de tous les partenaires, publics et privés, que nous serons efficaces, concrets et utiles.

AU-DELÀ DE CE PROJET 2021-2026, QUELLE EST VOTRE VISION DU TERRITOIRE DANS UN AVENIR PLUS LOINTAIN, DANS 15, 20, 30 ANS ?

Demain comme aujourd'hui, il fera bon vivre ici parce que chaque famille peut s'y épanouir, répondre à ses besoins, que la nature est belle, que le climat est agréable et que nous aurons su préserver ce capital, cultiver l'accueil et la tolérance, répartir les richesses. Nous aurons développé les complémentarités entre nord et sud, c'est ce qui contribuera à l'équilibre et fera la force du territoire. Le pays d'Auray bénéficie d'une identité, d'une culture et d'un état d'esprit singulier. Il nous appartient de l'entretenir, de le partager aussi avec celles et ceux qui aspirent à poser leurs bagages ici. Je crois que nous aurons par ailleurs une grande diversité économique, avec un tissu fait d'activités du secteur primaire, des services et de l'industrie. Nous allons développer des complémentarités avec les agglomérations voisines de Vannes et Lorient. J'imagine assez bien un axe Morbihan sud capable d'assurer des services tels que la santé, le bien-être, le sport et la culture... Auray Quiberon Terre Atlantique est un acteur institutionnel reconnu, dont la voix compte au plan régional. C'est un élément important pour peser dans les décisions qui seront prises à l'échelle départementale, dans les années à venir, en matière de gestion des déchets, de production d'énergie ou encore de mobilité.

VOUS SEMBLEZ TRÈS CONFIANT ET MÊME OPTIMISTE... POUR QUELLES RAISONS ?

J'ai effectivement une grande confiance en l'avenir. Confiance dans les élus, qui aujourd'hui manifestent une forte volonté à penser intelligemment et raisonnablement l'action publique, dans les services d'ingénierie de la Communauté de Communes qui vont continuer de développer des solutions techniques innovantes et adaptées aux défis qui nous attendent. J'ai aussi confiance dans notre capacité à accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités en évitant les phénomènes de saturation, à répartir les richesses et les services, à maîtriser les questions du logement et de la ressource. J'ai surtout une très grande confiance en la jeunesse qui va créer le monde de demain, qui aura du plaisir à s'installer et vivre ici, qui va oser, expérimenter et prendre des libertés. Oui, vraiment, la dynamique est très positive et laisse envisager un bel avenir pour le territoire. ▀



EN 2021,
cultivons l'essentiel,
ce qui nous unit



UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

#CO-CONSTRUCTION

1 CONSULTATION CITOYENNE

6 SÉMINAIRES

#ENSEMBLE

25 ATELIERS

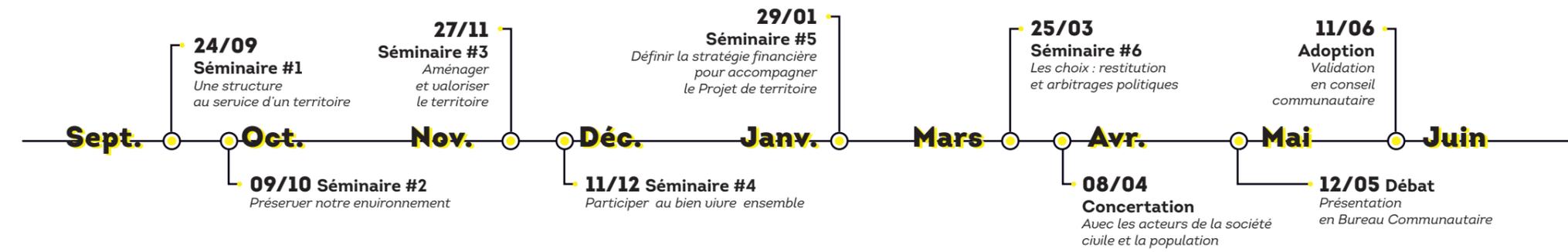
#RÉFLEXION

#AVENIR

DE SEPTEMBRE 2020
À JUIN 2021

Auray Quiberon Terre Atlantique a fait le choix de se donner le temps et les moyens de définir un projet de développement pour le territoire. Durant six mois, entre septembre 2020 et mars 2021, les 57 élus communautaires ont constitué un collectif d'expériences et d'idées. Sous la forme de séminaires puis d'ateliers, ils ont croisé leurs expériences de terrain et leurs visions du territoire, ils ont débattu, écouté et entendu, ils ont posé des idées sans jamais s'opposer. Éclairés par les bilans et projections que leur ont présentés les services d'Auray Quiberon Terre Atlantique, ils ont abordé toutes les facettes du vivre ici : l'habitat, l'économie, le tourisme, la mobilité, l'environnement, le sport, la jeunesse, la culture... Ils ont parlé équilibre et solidarité, coopération et gouvernance. Conscients des en-

jeux et de leurs responsabilités, solidaires face aux défis, ils ont esquissé un projet commun, fixé une trajectoire, dégagé des priorités, tout en étudiant la question des moyens. Est aujourd'hui venu le temps de la concertation, celui de l'information des citoyens, hommes et femmes qui font le territoire. Quand la volonté s'ajoute à l'union, rien n'est impossible. C'est pourquoi cette démarche s'est inscrite dans un objectif constant : cultiver l'essentiel, ce qui unit les 24 communes et les 87 000 habitants. Et finalement bâtir un projet pour tous et avec vous.



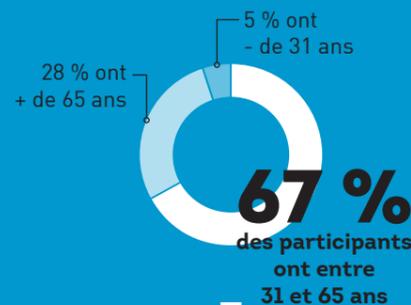
207

contributions individuelles reçues

Concertation avec CODEPA, CCI, Pôle PEPS, Les Lucioles, CGT et CPIE de Belle-Ile-en-Mer



UNE CONSULTATION PUBLIQUE EN LIGNE, ACCESSIBLE À TOUS, DU 8 AVRIL AU 8 MAI 2021



87 % résident sur le territoire à l'année

Une participation de l'ensemble des communes, du nord jusqu'au sud



L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE

- Le cadre de vie, l'océan, l'environnement
- Les racines familiales, l'attachement
- La qualité de vie, le calme



LES FACTEURS D'OPTIMISME

- Le dynamisme
- L'engagement (citoyens, associations, élus)
- Le caractère exceptionnel



CE QUI NOUS UNIT

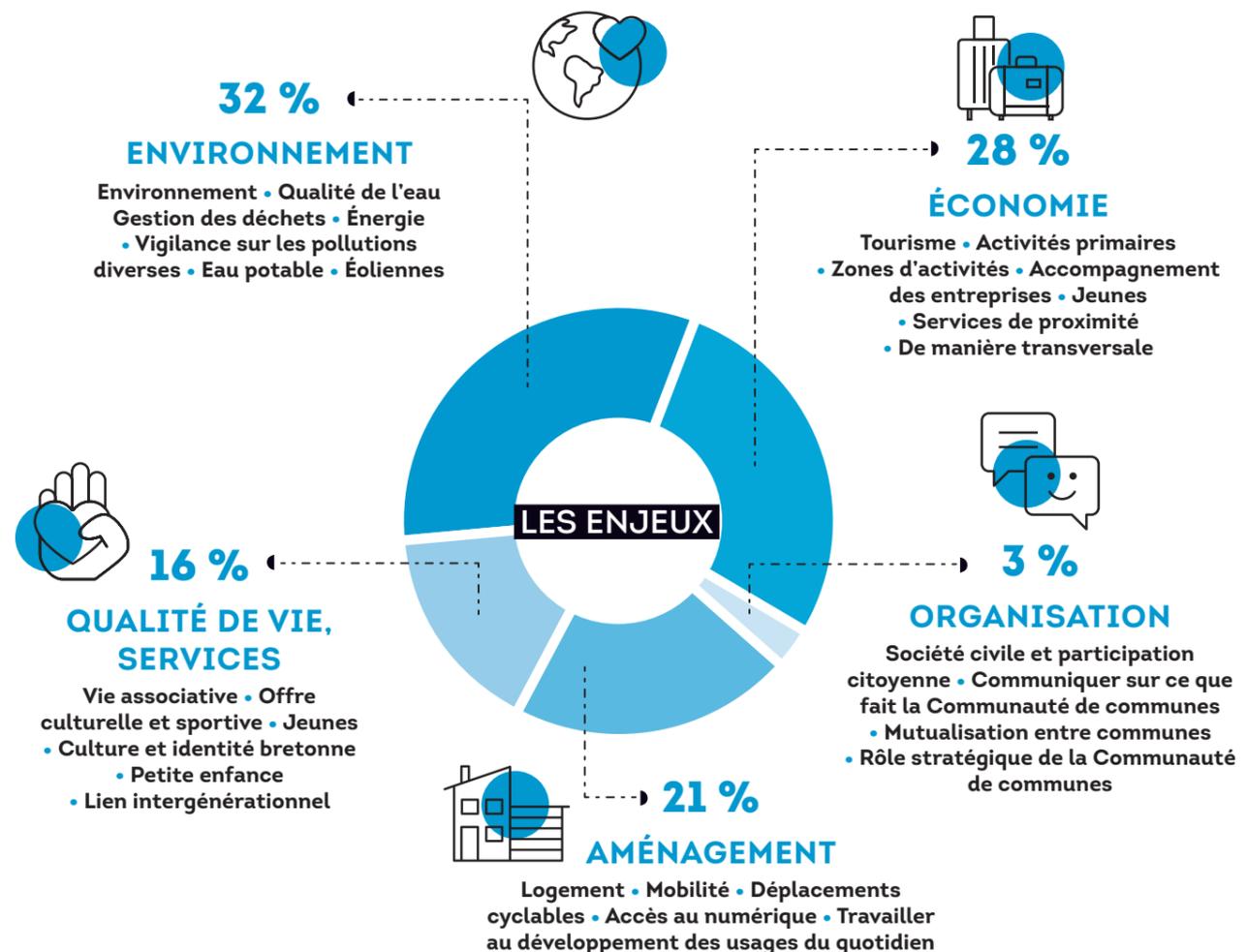
- Une identité singulière
- Le lien terre-mer
- La solidarité, la vie associative, la culture, le patrimoine



LES FACTEURS D'INQUIÉTUDE

- L'attractivité
- L'équilibre nord-sud
- La place des jeunes

LES FRUITS DE LA CONSULTATION CITOYENNE



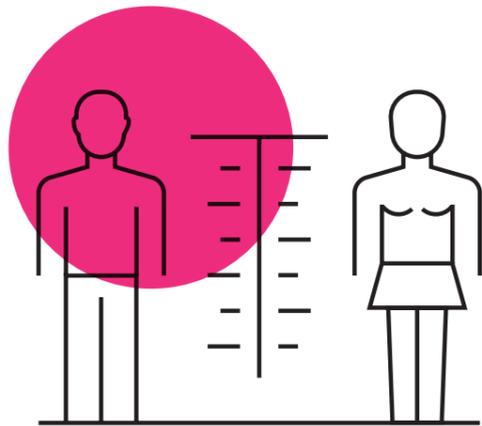
Le mot de la fin à une habitante de Landévant



Auray Quiberon Terre Atlantique se situe au tournant de son destin. C'est à ses représentants que revient la lourde responsabilité de trouver le parfait équilibre entre développement économique novateur et préservation de l'environnement, le tout dans la promotion de la solidarité auprès d'une population qui change de visage. ■■

Nicole, 54 ans

LES DÉFIS MAJEURS



LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

En 50 ans, notre territoire s'est beaucoup développé. Près de 90 000 personnes vivent ici à l'année et jusqu'à 200 000 au cœur de l'été. Comment organiser les services publics, la gestion des déchets, les services de l'eau et de l'assainissement, pour répondre aux besoins de tous ? Comment penser et organiser la mobilité ? Comment préserver le cadre de vie, les ressources, l'environnement et les paysages dans un contexte de raréfaction foncière et d'attractivité croissante ? L'attractivité, est une chance mais c'est aussi une responsabilité. Comment préserver les équilibres entre les communes ? Comment créer davantage de lien et donner toute leur place aux jeunes générations ? La croissance démographique interroge les équilibres du territoire.

87 546

habitants
en 2018

0,7 %

Croissance annuelle
de la population
entre 2013 et 2018

→ **0,73** en 2017

Indice de jeunesse
(rapport entre la population
âgée de moins de 20 ans
et celle des 60 ans et plus)

37 %

résidences secondaires

LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

La diversité et la qualité des paysages sont une formidable richesse. Ils constituent un cadre de vie exceptionnel, vivant... et donc vulnérable. La préservation de ce capital naturel est probablement le défi majeur du 21^e siècle, pas seulement à l'échelle locale. Parce que ce territoire est appelé à accueillir un nombre grandissant de familles, d'entreprises, d'activités, il convient de s'interroger sur la cohabitation de l'Homme avec son environnement. Comment reconquérir la qualité de l'eau ? Comment mieux valoriser les déchets et prévenir leur production ? Comment se mettre en chemin vers l'objectif « Territoire à énergie positive » en 2050. Il est de la responsabilité collective de préserver la diversité des milieux naturels et de gérer durablement les ressources. Probablement faudra-t-il développer des trésors d'imagination et accompagner les changements de comportements pour tendre vers une plus grande sobriété énergétique.



86 281

tonnes de déchets
produits en 2018
→ **2,5 fois + de déchets
ménagers en été**

75 %

de la consommation
énergétique provient
du **secteur résidentiel**
et des **transports**

4,5 %

des besoins énergétiques
du territoire sont couverts
par la **production locale**



LE DÉFI DE LA MOBILITÉ

Sur ce territoire étendu, à la fois rural et littoral, la question des déplacements se pose avec acuité. Et elle appelle des réponses multiples, pour faciliter les trajets du quotidien entre le domicile et le lieu de travail ou de loisirs, mais aussi pour absorber les flux et mouvements estivaux vers les plages et les îles. Imaginer et organiser la mobilité, c'est faire la somme des solutions de transport : individuel ou collectif, à deux ou quatre roues, parfois successivement les uns et les autres. C'est en complémentarité avec le Pôle d'Echanges Multimodal de la gare d'Auray, sans oublier l'accès à la Presqu'île, en irriguant intelligemment l'ensemble du territoire que va s'écrire la mobilité de demain.

65 %

des actifs résident
et travaillent
sur le territoire
d'Auray Quiberon
Terre Atlantique

n°1

la voiture individuelle
reste la mode
de déplacement
la plus utilisée

1 million

de traversées annuelles
vers les îles de Houat,
Haëdic et Belle-Ile

LE DÉFI ÉCONOMIQUE

L'économie du territoire est plurielle. Elle est composée d'une mosaïque de petites entreprises, de commerces et d'artisans, riche aussi de la diversité de ses métiers et secteurs. La stratégie de développement territorial doit accompagner le moteur que constitue l'économie touristique mais aussi ménager les poumons vert et bleu du secteur primaire (agriculture, pêche, conchyliculture). Elle devra composer avec les fortes tensions sur le foncier et veiller à préserver la vitalité des centres-villes et centres-bourgs. Pour accompagner le développement économique, il faudra jouer sur un grand nombre de tableaux, ne pas chercher à faire « toujours plus » mais viser le « toujours mieux ». Accepter des variations saisonnières mais en atténuer les effets, maîtriser la pression que cela génère. Le défi économique, c'est la recherche du bon équilibre pour des emplois durables et de qualité.



2^e

destination
touristique bretonne

6,8 %

Taux de chômage
(4^e trimestre 2019)

55 %

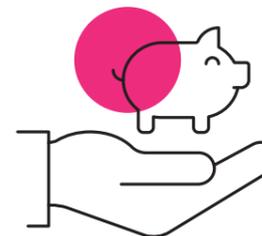
des entreprises employeuses
ont entre **1 et 2 salariés**
(chiffres au 1^{er} février 2019)

2,4 ans

Capacité de désendettement
de la Communauté
de Communes
en 2020 (tous budgets confondus)

88,5 M€

Capacité prévisionnelle
totale d'investissement
de la Communauté
de Communes
sur les 7 prochaines années



LE DÉFI DES MOYENS

Grandir, accueillir, aménager... Le fort pouvoir d'attraction dont jouit ce territoire questionne la capacité à mener les projets, à organiser et maîtriser le développement. De quels moyens financiers disposent les Communes et l'intercommunalité, pour aménager le territoire et organiser le service public ? Avec quels moyens humains seront menés les grands chantiers tels que la reconquête de la qualité de l'eau ? Où sont les leviers et les sources de financement qui permettront de transformer les ambitions en actions ? Se pose aussi la question des solidarités entre collectivités locales qui contribuent toutes au développement du même espace de vie et à l'effort commun.



MOBILISER NOS RESSOURCES
au service d'une action publique efficace

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT
et valoriser nos ressources

CAPITALISER SUR NOTRE QUALITÉ DE VIE,
le bien-être et les liens sociaux

POUR UN TERRITOIRE UNI, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

SOUTENIR NOTRE ÉCONOMIE
au plus près des acteurs

AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE
en préservant nos équilibres

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET VALORISER NOS RESSOURCES

ENJEU #1

- Concilier usages de l'eau et protection des milieux naturels
- Réduire et valoriser nos déchets
- Accompagner la transition énergétique

Roland Gastine,

Vice-président délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif



La qualité de l'eau est un défi environnemental et économique majeur, les investissements pour moderniser les systèmes d'assainissement collectif et sécuriser notre réseau d'eau potable, doivent être à la hauteur des enjeux. ■■

AXE 1

CONCILIER

usages de l'eau et protection des milieux naturels

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A FAIT DE LA QUALITÉ DE L'EAU UNE PRIORITÉ, ET LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES SONT À LA HAUTEUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES. EN CE SENS, AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE MET EN ŒUVRE UN VÉRITABLE « PLAN MARSHALL » DE MODERNISATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT, ET ACCÉLÈRE SON PROGRAMME D' ACTIONS AMBITIEUX EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES.

- #1 **Assurer** notre approvisionnement en eau potable et réduire nos consommations pour répondre aux besoins toute l'année (notamment sur les îles).
- #2 **Investir** massivement pour améliorer, renouveler et sécuriser les systèmes d'assainissement collectif et finalement préserver les milieux naturels.
- #3 **Imposer** aux particuliers la mise en conformité de leurs installations d'assainissement pour ainsi réduire les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.
- #4 **Reconquérir et protéger** les milieux aquatiques afin de maintenir la biodiversité et les fonctions naturelles de nos cours d'eau et zones humides.
- #5 **Prévenir et anticiper** les risques face aux aléas climatiques pour limiter notre vulnérabilité (submersion marine, recul du trait de côte).



Pascal Le Jean,

Vice-président délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations

Veiller à préserver les cours d'eaux, restaurer les ruisseaux et protéger les zones humides est déterminant pour prévenir les pollutions. Nous devons également lutter contre l'érosion et contenir les risques d'inondations pour préserver notre cadre de vie. ■■

Annie Audic,

Vice-présidente déléguée à l'assainissement non collectif, à la biodiversité et à l'accueil des gens du voyage



La préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité sont l'affaire de tous. La prise de conscience collective doit se traduire de manière concrète, par l'engagement de chacun en matière d'assainissement non collectif et éviter ainsi tout impact sur notre environnement. ■■

OUTILS



Prise de la compétence GEMAPI qui permet une meilleure coordination des efforts
« Plan Marshall » très ambitieux pour poursuivre la réhabilitation des systèmes d'assainissement et maintenir la performance du patrimoine eau potable
Plan de communication et de sensibilisation

OPPORTUNITÉS



Prise de conscience et partenariats financiers renforcés pour coordonner les actions et poursuivre les efforts
Nouveaux délégataires assainissement et eau potable avec des obligations accentuées dans la métrologie, le suivi et le contrôle des équipements

MENACES



Vulnérabilité de la ressource en eau potable (dépendance des territoires voisins, quantité limitée sur les îles)
Patrimoine d'assainissement collectif vieillissant avec un linéaire de réseaux et un nombre de postes de refoulement conséquents
Habitat diffus

Claire Masson,

Vice-présidente déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources



Les gestes en faveur de la réduction et du tri des déchets s'inscrivent dans le quotidien des habitants, il appartient désormais aux collectivités d'apporter des solutions adaptées, ambitieuses et novatrices pour inciter et faciliter ce geste. ■■

OUTILS



Schéma de gestion et de valorisation des ressources, programme local de prévention des déchets, labellisation Territoire Econome en Ressources
8 déchèteries pour mailler le territoire au plus près des habitants, y compris sur les îles

OPPORTUNITÉS



Volonté politique forte de mener une nouvelle stratégie de valorisation et de traitement des déchets avec notamment la fermeture de l'incinérateur de Plouharnel fin 2023
Coopération avec les territoires voisins sur la question des solutions de traitement
Tissu d'acteurs locaux très investis et moteurs dans l'accompagnement des réflexions

MENACES



Augmentation continue des quantités de déchets produits et des coûts de traitement associés (dont Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
Équipements et moyens techniques à dimensionner pour traiter la pointe estivale

AXE 2

RÉDUIRE

et valoriser nos déchets

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE ENGAGER DES RÉFORMES PROFONDES DANS LA MANIÈRE DE GÉRER, TRIER ET TRAITER LES DÉCHETS PRODUITS SUR SON TERRITOIRE. POUR CELA ELLE ENTEND DÉPLOYER UN PROJET VERTUEUX AXÉ NOTAMMENT SUR LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DE TOUS TYPES DE DÉCHETS, AINSI QUE SUR LA VALORISATION, NOTAMMENT ÉNERGÉTIQUE, DE CES RESSOURCES.

- #1 **Diminuer** la quantité de déchets produits en sensibilisant davantage les usagers à la réduction et au tri de leurs déchets.
- #2 **Valoriser** de nouvelles ressources par des collectes plus performantes et en élargissant les consignes de tri.
- #3 **Rendre plus efficace** notre réseau de déchèteries et améliorer le service aux usagers.
- #4 **Développer** l'économie circulaire pour redonner une nouvelle vie aux objets, aux matériaux et aux matières.
- #5 **Mettre en œuvre** des solutions de traitement des déchets mutualisées avec les intercommunalités voisines.

La lutte contre le changement climatique et la diminution des émissions de gaz à effet de serre nous concernent tous. Le territoire a des atouts qu'il nous faut exploiter. Aux acteurs publics d'être exemplaires et de montrer la voie. **||**



Aurélie Rio,
Vice-présidente déléguée
au plan climat air énergie
territorial



AXE 3

ACCOMPAGNER la transition énergétique

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES, ASSOCIATIONS ET CITOYENS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE INTENSIFIER LE DÉPLOIEMENT D' ACTIONS TRANSVERSALES ET CONCRÈTES POUR TRANSFORMER NOS MANIÈRES DE VIVRE, DE TRAVAILLER, DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER. ELLE SOUHAITE NOTAMMENT BAISSER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE EN DÉVELOPPANT ET DIVERSIFIANT LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU RICHE ET ACTIF DE PARTENAIRES NATIONAUX, RÉGIONAUX ET LOCAUX FORTEMENT ENGAGÉS DANS CETTE TRANSITION.

- #1** **Réduire** nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre en accompagnant la rénovation thermique du bâti public et privé.
- #2** **Soutenir** le développement et la production d'énergies renouvelables locales et diversifiées en valorisant les potentialités du territoire.
- #3** **Mettre en réseau** les acteurs locaux qui innovent dans la transition énergétique et écologique.
- #4** **Baisser** les consommations énergétiques au sein de la collectivité en visant l'exemplarité dans l'ensemble de nos politiques publiques.

OUTILS



Plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2020

Maison du Logement pour conseiller les particuliers

Expertise des conseillers en énergie partagés (CEP) au service des acteurs du territoire et des communes

OPPORTUNITÉS



Réseau dense de partenaires locaux engagés et moteurs dans cette transition

Lauréat de plusieurs appels à projets régionaux permettant de mobiliser des financements supplémentaires

Gisements de production d'énergie renouvelable à exploiter (solaire, biomasse, marine,...)

MENACES



Besoins croissants en énergie à satisfaire en raison de l'augmentation de la population et des usages

Augmentation des coûts de l'énergie traditionnelle (gaz ou électricité)



SOUTENIR NOTRE ÉCONOMIE AU PLUS PRÈS DES ACTEURS

ENJEU #2

- Accompagner et renforcer les entreprises locales
- Faire de l'économie touristique une richesse au service des habitants
- Préserver la vitalité commerciale des centres-villes et centres-bourgs
- Soutenir les activités primaires et renforcer les exploitations

Dominique Riguidel,
Vice-président délégué
au développement économique,
aux finances, à la mutualisation
et à l'évaluation des politiques
communautaires



La diversité de notre tissu économique est la clé pour développer de manière équilibrée des emplois de qualité dans tous les secteurs, il nous faut pour cela faciliter le parcours des entrepreneurs. ■■

AXE 1

ACCOMPAGNER
et renforcer
les entreprises locales

EN FACILITANT L'ÉMERGENCE D'UN ÉCOSYSTÈME ADAPTÉ À L'ENTREPRENEURIAT ET À L'INNOVATION, ET CRÉANT DES CONDITIONS FAVORABLES À L'IMPLANTATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POURSUIT UN OBJECTIF PRAGMATIQUE ET AMBITIEUX : ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS QUALITATIVES ET DIVERSIFIÉES, CRÉATRICES D'EMPLOIS.

- #1 **Favoriser** les investissements des entreprises et la création d'emplois avec une offre de services complète, adaptée et incitative.
- #2 **Accueillir** les entreprises au sein de nos 32 zones d'activité en aménageant, en requalifiant et en optimisant notre foncier.
- #3 **Structurer** le parcours résidentiel des entreprises pour les aider à se développer en proposant des services d'accueil, de soutien et d'accompagnement.
- #4 **Simplifier** les démarches pour les entreprises et créer de la complémentarité entre acteurs économiques et institutionnels.

OUTILS



Schéma d'attractivité et de développement économique à horizon 2030

Equipements communautaires de qualité et dispositifs d'aides pour faciliter la vie des entreprises et des partenaires économiques

OPPORTUNITÉS



Attractivité économique croissante du territoire et diversité des filières

Dynamique entrepreneuriale forte et réseau de partenaires permettant le développement de projets économiques

MENACES



Peu de foncier économique disponible pour répondre aux besoins nouveaux

Conséquences économiques incertaines suite à la crise sanitaire

OUTILS



Schéma de développement touristique construit et partagé avec le réseau des professionnels du tourisme

Office de tourisme communautaire, acteur clé de l'accueil et de la promotion

OPPORTUNITÉS



Tourisme = premier secteur générateur d'emplois pour les habitants

Territoire exceptionnel aux richesses nombreuses (identité Terre et Mer)

MENACES



Certains équipements vieillissants et offre touristique à moderniser

Fréquentation touristique parfois génératrice de conflits d'usage à atténuer

AXE 2

FAIRE
de l'économie touristique
une richesse au service
des habitants

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE SOUHAITE ACCOMPAGNER DE MANIÈRE CIBLÉE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE, SECTEUR MAJEUR QUI REPRÉSENTE 3 000 ENTREPRISES ET GÉNÈRE 20 % DES EMPLOIS LOCAUX. POUR CELA, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PLURIELLE ET SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, AU BÉNÉFICE DES HABITANTS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

- #1 **S'engager** en faveur d'un tourisme durable, écoresponsable et qualitatif, en tenant compte de son impact économique, social et environnemental.
- #2 **Affirmer** le tourisme comme économie majeure en développant une stratégie ambitieuse, partagée avec les professionnels du territoire et qui bénéficie aux habitants.
- #3 **Promouvoir** la pluralité de l'offre et la complémentarité des activités liées à l'eau, à la nature et aux patrimoines (nautisme, randonnée, mégalithes, paysages).
- #4 **Assurer** un usage raisonné des espaces touristiques en coordonnant les initiatives et les partenaires (Communes, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Grand Site Dunaire de Gâvres à Quiberon, Syndicat Mixte de la Ria d'Etel, etc.).
- #5 **Accompagner** et former les professionnels pour les aider à s'adapter aux nouveaux usages des touristes.
- #6 **Soutenir** l'activité saisonnière des entreprises en travaillant sur le logement, les services, la qualification et l'attractivité des métiers.

Notre attractivité touristique est une chance, un atout qui doit bénéficier, tout au long de l'année, à l'ensemble des habitants, dans le respect de l'environnement et en préservant la douceur de vivre. ■■



Yves Normand,
Vice-président délégué
à l'attractivité, au tourisme
et à l'événementiel

Franck Vallein,
Vice-président délégué
au commerce et aux parcs
d'activité



*La vitalité commerciale
de nos centres-bourgs
est un marqueur
de notre identité,
elle participe
très largement
au lien social,
au bien vivre ici,
au bien vivre
ensemble. ■■*

AXE 3

PRÉSERVER la vitalité commerciale des centres-villes et centres-bourgs

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉAFFIRME SON SOUHAIT DE SOUTENIR ET DE PRÉSERVER UNE ORGANISATION DU COMMERCE QUI CONTRIBUE DURABLEMENT À LA VITALITÉ DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS, EN LEUR PERMETTANT DE S'ADAPTER AUX NOUVEAUX COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION. DANS CETTE LOGIQUE, ELLE FAIT LE PARI D'ÉLEVER LE NIVEAU D'EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES, PAYSAGÈRES ET URBAINES POUR LES PROJETS D'IMPLANTATION ET D'EXTENSION COMMERCIALES, NOTAMMENT EN PÉRIPHÉRIE DES COMMUNES.

- #1 **S'assurer** de la complémentarité des commerces et de la diversité des services en veillant à équilibrer les implantations entre centralités et périphéries.
- #2 **Élever** notre niveau d'exigence sur la qualité paysagère, environnementale et sociale des projets commerciaux.
- #3 **Accompagner** les professionnels dans la modernisation de leurs commerces pour répondre aux changements des modes de consommation.
- #4 **Faire converger** les politiques habitat, commerce et services pour maintenir l'attractivité des centralités en toute saison.

OUTILS



Politique Locale du Commerce à décliner sur la base d'une nouvelle stratégie portée par les élus

Pass Commerce et Artisanat pour accompagner financièrement les entreprises

Groupes de référents « commerce » communaux, animés par AQTA en lien avec la CCI

OPPORTUNITÉS



Accélération des changements de comportements d'achats des consommateurs (proximité, local, fait-maison, occasion, bio...)

Prise en compte des nouvelles exigences dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT)

MENACES



Conséquences de la crise avec des petits commerces qui souffrent

Capacité d'adaptation pour répondre aux nouveaux modes de consommation accélérés par la crise sanitaire

*L'agriculture,
la conchyliculture
et la pêche contribuent
à notre identité Terre/Mer,
nous y sommes toutes
et tous très attachés.
Ces secteurs sont
confrontés à un monde
en pleine transition
et nécessitent une attention
toute particulière. ■■*



Hélène Coda-Poirey,
Vice-présidente déléguée
au déploiement du programme
alimentaire territorial
et à la valorisation des circuits
courts et des produits locaux

OUTILS



Projet Alimentaire Territorial porté collectivement avec les acteurs locaux

Aides directes pour soutenir l'installation des professionnels

OPPORTUNITÉS



Demande plus forte des consommateurs vers le local et la qualité, renforcée par la crise sanitaire

Filière dynamique et bien implantée sur notre territoire

MENACES



Vieillesse des professionnels avec des difficultés pour transmettre les exploitations

Temporalités longues des mutations en cours (agriculture raisonnée, conversion bio, circuits courts)

Contraintes règlementaires qui compliquent l'aménagement des exploitations

AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE EN VEILLANT À NOS ÉQUILIBRES

ENJEU #3

- Permettre à chacun de se loger
- Faciliter les déplacements sur le territoire
- Renforcer la connectivité du territoire



OUTILS



Maison du Logement
Programme Local de l'Habitat 2021-2026
Conférence Intercommunale du Logement qui définit de manière partenariale une politique d'attribution des logements sociaux

OPPORTUNITÉS



Dynamique partenariale forte avec les bailleurs, les organismes d'aides, l'Établissement Public Foncier et les communes
Mise en place d'une structure locale pour porter le foncier et favoriser l'accession sociale

MENACES



Très forte demande sur les logements, mais offre insuffisante (foncier, offre locative privée et parc social)
Territoire littoral présentant des enjeux spécifiques en matière d'aménagement et d'environnement (îles, loi Littoral, ...)

AXE 1

PERMETTRE à chacun de se loger

ALORS QUE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EST DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE, IL EST ESSENTIEL POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PERMETTRE À CHACUN DE POUVOIR SE LOGER. IL S'AGIT ICI DE PROPOSER DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIERS VOLONTARISTES QUI PERMETTENT D'ÉVITER LA SPÉCULATION, DE MAÎTRISER L'AUGMENTATION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER ET DE DÉVELOPPER, SUR TOUT LE TERRITOIRE, UNE OFFRE ADAPTÉE AUX MOYENS ET AUX BESOINS DES FAMILLES ET JEUNES MÉNAGES.

- #1 **Faire** de l'accès au logement pour les jeunes actifs et les familles une priorité du Programme Local de l'Habitat.
- #2 **Assurer** une maîtrise publique du foncier en déployant de nouveaux dispositifs innovants et ambitieux.
- #3 **Améliorer** les conditions de vie des habitants et réduire leurs dépenses énergétiques en facilitant la rénovation et l'adaptation des logements.
- #4 **Accompagner** les communes et les usagers dans leurs projets d'urbanisme en proposant un service d'instruction de qualité.
- #5 **Se mettre en conformité** avec les nouvelles exigences du schéma départemental concernant l'accueil des gens du voyage.

Un territoire dynamique est un espace riche de sa diversité tout au long de l'année : jeune, famille ou sénior, propriétaire ou en location, en appartement ou dans un petit pavillon... chacun doit y trouver sa place !

Stéphanie Doyen,
Vice-présidente déléguée à la politique du logement et de l'habitat



Michel Le Ray,
Vice-président délégué à l'urbanisme, la planification et l'aménagement du territoire

Maîtriser le coût du foncier et de l'immobilier est l'une des clés pour permettre à chacun de s'installer sur un territoire aussi attractif. Des solutions existent, il faut maintenant innover et faire preuve de créativité.



Fabrice Robelet,
Vice-président délégué
aux infrastructures, aux mobilités
et aux ressources humaines



Les questions de mobilités individuelles et collectives sont essentielles pour les jeunes, les actifs, les entreprises, les touristes... La prise de compétence « Mobilités » est une formidable opportunité de définir une stratégie partagée et coordonnée au niveau intercommunal. ■■

AXE 2

FACILITER les déplacements sur le territoire

LA MOBILITÉ EST AU CŒUR MÊME DE BIEN DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX. DES CHANGEMENTS PROFONDS S'ANNONCENT POUR LE TERRITOIRE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE PRENDRE TOUTE SA PART EN MENANT, EN CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES, EMPLOYEURS ET USAGERS, DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS ET DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DOUCE ET DE TRANSPORT EN COMMUN, OU PARTAGÉ, ADAPTÉES À LA CONFIGURATION DE SON TERRITOIRE.

- #1 **Coordonner et développer** les offres de mobilité.
- #2 **Créer** des connexions avec le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Auray pour irriguer l'ensemble du territoire.
- #3 **S'engager** avec les partenaires sur le projet Auray-Quiberon-les Îles en intégrant les mobilités du quotidien et celles liées à la fréquentation touristique.
- #4 **Investir**, avec les communes, sur les infrastructures cyclables et proposer une offre de services adaptés aux besoins des usagers.
- #5 **Proposer** une offre de services diversifiée pour réduire la place de la voiture individuelle.

OUTILS



Prise de la compétence mobilité pour une meilleure coordination des acteurs

Schéma cyclable communautaire et stratégie mobilité durable à mettre en œuvre avec les communes

OPPORTUNITÉS



Création d'un comité de partenaires de la mobilité (collectivités, employeurs, usagers, associations)

Contexte sociétal favorable aux évolutions des comportements

Nombreux financements mobilisables pour développer les actions

MENACES



Coûts importants liés au développement d'infrastructures ou de services de transports collectifs

Territoire à l'habitat diffus

OUTILS



Plan Bretagne Très Haut Débit, avec un déploiement en trois phases entre 2014 et 2030

OPPORTUNITÉS



Plans de relance permettant de capter des participations financières nouvelles et ainsi réduire le coût pour le territoire

Accélération croissante des pratiques et innovations suite à la crise sanitaire

MENACES



Retard dans la mise en œuvre du déploiement de la fibre par Megalis Bretagne

Insatisfaction croissante des usagers, particuliers et professionnels, encore mal desservis

Risques de fracture numérique pour les personnes les plus éloignées de ces nouveaux usages

AXE 3

RENFORCER la connectivité du territoire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT ASSURÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE MEGALIS BRETAGNE. POUR CELA, ELLE ENTEND POURSUIVRE SES EFFORTS FINANCIERS DE MANIÈRE TRÈS IMPORTANTE (33 M€ ENTRE 2014 ET 2027), PROFITANT DES PLANS DE RELANCE FRANÇAIS ET EUROPÉENS SUR CES SUJETS.

- #1 **Poursuivre** nos investissements conséquents en faveur du déploiement du Plan Bretagne Très Haut Débit porté par Megalis Bretagne.
- #2 **S'assurer** du respect du calendrier de déploiement prévu dans le partenariat initial et renforcer la communication avec le Syndicat Megalis Bretagne.
- #3 **Identifier** les zones aujourd'hui peu desservies et proposer des solutions alternatives.
- #4 **Contribuer** au développement des usages numériques dans tous les secteurs d'activités du quotidien (services publics, économie, santé, loisir, culture...)

Le développement des usages numériques, pour les particuliers et professionnels, est devenu central, mais il implique un accompagnement des populations et entreprises qui sont confrontées à une accélération inédite des pratiques liée à la crise sanitaire. ■■



Sophie Lemoulinier,
Vice-présidente déléguée
à la culture et aux usages
numériques



CAPITALISER SUR NOTRE QUALITÉ DE VIE, LE BIEN-ÊTRE ET LES LIENS SOCIAUX

ENJEU #4

- Promouvoir des services petite enfance au plus près des besoins des familles
- Agir pour tous les jeunes de 15 à 30 ans
- Renforcer le lien social et les solidarités
- Valoriser la culture et le patrimoine
- Amplifier la dynamique sportive en s'appuyant sur nos atouts



OUTILS



Services d'accueil collectif, de conseil et d'information de proximité en partenariat avec le réseau des professionnels

Observatoire communautaire de la petite enfance permettant d'anticiper les évolutions démographiques et les besoins des familles

Centre de ressources local en matière d'accueil des jeunes enfants porteurs de handicap

OPPORTUNITÉS



Nouvel équipement communautaire à Erdeven

Dynamique importante d'initiatives privées (Maisons d'assistants maternels, crèches d'entreprises)

MENACES



Démographie des professionnels, avec de nombreux départs en retraite à venir

Besoins croissants et diversifiés pour une offre de garde répondant aux besoins des familles

AXE 1

PROMOUVOIR

des services petite enfance au plus près des besoins des familles

LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE PARTICIPENT AU BIEN-ÊTRE DE L'INDIVIDU, JEUNES ENFANTS ET PARENTS. GARANTIR L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET FAVORISER L'ÉQUILIBRE FAMILIAL SONT LES PRINCIPES QUI GUIDENT L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ QUI SOUHAITE, NOTAMMENT, ATTIRER ET ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE.

#1 **Proposer** une offre d'accueil et de services diversifiée qui couvre l'ensemble des besoins sur le territoire.

#2 **Investir** dans nos équipements communautaires pour proposer une offre de qualité adaptée à toutes les familles.

#3 **Accompagner** les initiatives qui contribuent au développement de l'offre de garde et de services.

#4 **Animer** un réseau de professionnels pour développer des compétences et partager des expériences, créer des vocations pour anticiper les besoins à venir.

Karine Bellec,
Vice-présidente déléguée aux solidarités et aux services à la population



La réponse en matière de garde d'enfants passe par une analyse fine des besoins, l'équilibre des solutions apportées, et une proximité de tous les instants avec les parents et les professionnels. ■■

Emploi, déplacement, logement, formation, engagement...
La jeunesse a des besoins spécifiques et des dispositifs existent, tous les acteurs doivent se mobiliser pour conduire nos jeunes vers l'autonomie.
La jeunesse représente notre avenir, notre priorité !



Karine Bellec,
Vice-présidente déléguée aux solidarités et aux services à la population

AXE 2

AGIR

pour tous les jeunes de 15 à 30 ans

DANS UNE PÉRIODE DÉLICATE POUR LES JEUNES ADULTES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU, DE PROJET ET DE TRANSVERSALITÉ ENTRE L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET DES SERVICES QUI INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN POUR APPORTER, AUX JEUNES ET JEUNES ADULTES DES RÉPONSES DE PROXIMITÉ CONCRÈTES, SIMPLES.

- #1 **Garantir** l'intégration des besoins spécifiques des jeunes au sein de chacune de nos politiques publiques (mobilité, logement, économie, loisirs...).
- #2 **Mettre** en réseau les acteurs pour apporter des réponses coordonnées et faire connaître les dispositifs existants.
- #3 **Valoriser et soutenir** les initiatives des jeunes qui s'impliquent dans la vie locale et portent des projets d'intérêt collectif.
- #4 **Créer** des passerelles plus fortes avec le monde économique et les collectivités pour proposer des solutions d'insertion pour les jeunes.

OUTILS



Dispositifs spécifiques d'accompagnement au sein de la Maison du Logement, de l'Atelier des Entreprises et partenaires locaux mobilisés

Soutien financier via les bourses à projets jeunes et bourses sportives

Soutien important auprès de la Mission locale du Pays d'Auray

OPPORTUNITÉS



Des jeunes motivés et dynamiques qui souhaitent porter des projets et rester sur le territoire

Des opportunités financières à saisir via le programme européen LEADER porté par le Pays d'Auray

MENACES



Crise sanitaire et économique, qui pénalise les jeunes et leur entrée dans la vie active

Peu d'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins du monde économique, contribuant ainsi au départ des jeunes vers d'autres pôles de vie

Notre capacité à être solidaire est le ciment du bien vivre ensemble. Les acteurs du lien social sont très actifs sur le territoire et nous nous devons de les accompagner et de coordonner les actions pour plus de réactivité et d'efficacité.

Karine Bellec,
Vice-présidente déléguée aux solidarités et aux services à la population

OUTILS



Contrat local de santé

Trois chantiers d'insertion

Une politique communautaire à destination des associations

OPPORTUNITÉS



Tissu associatif riche et dynamique

Antenne du centre hospitalier et communauté des professionnels de santé structurée

MENACES



Des échelles d'intervention nombreuses dépassant le cadre des compétences communautaires

Territoire avec une population vieillissante et des problématiques de santé croissantes

AXE 3

RENFORCER

le lien social et les solidarités

LE LIEN SOCIAL EST CE QUI NOUS UNIT, CE QUI NOUS FÉDÈRE. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INSCRIT SES ACTIONS DANS CET ESPRIT DE SOLIDARITÉ, EN ŒUVRANT POUR QUE CHAQUE HABITANT PUISSE S'ÉPANOUIR SUR LE TERRITOIRE EN TROUVANT UNE RÉPONSE À SES BESOINS.

- #1 **Réaliser** un diagnostic local pour évaluer les besoins en matière de santé et soutenir la coordination des actions engagées localement, notamment avec les Communes
- #2 **Accompagner** les habitants les plus éloignés de l'emploi en créant des liens entre les chantiers d'insertion et les entreprises locales
- #3 **Soutenir** les acteurs associatifs portant des projets d'intérêt communautaire, notamment ceux œuvrant en faveur des solidarités

Sophie Lemoulinier,
Vice-présidente déléguée
à la culture et aux usages
numériques



*Auray Quiberon
Terre Atlantique
bénéficie d'un patrimoine
culturel et historique
extrêmement riche
qu'il nous faut valoriser
pour le rendre accessible
au plus grand nombre
tout en le protégeant. ||*

AXE 4

VALORISER la culture et le patrimoine

EN PRENANT APPUI SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE, ET LES TRÈS NOMBREUX ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET COORDONNER LES PARTENAIRES POUR ACCÉLÉRER LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS CULTURELLES ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE À L'ÉCHELLE DES 24 COMMUNES.

- #1 **Soutenir** la démarche d'inscription des sites mégalithiques au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- #2 **Promouvoir** le patrimoine local en valorisant les politiques menées par les communes et les associations.
- #3 **Faciliter** l'accès à la culture pour tous en développant de nouveaux services et animations au sein du réseau des médiathèques.
- #4 **Soutenir** la vie culturelle locale en accompagnant les associations qui portent des actions d'intérêt communautaire.

OUTILS



Chantier d'insertion des mégalithes reconnu pour son savoir-faire et son expertise

Manifestations et équipements qui rapprochent les habitants du patrimoine local

Réseau des médiathèques Terre Atlantique

OPPORTUNITÉS



Démarche en cours d'inscription des sites mégalithiques au patrimoine mondial de l'UNESCO

Vie associative importante, avec adhésion et engagement forts de la population

Patrimoine exceptionnel (maritime, religieux, mégalithique...)

MENACES



Fragilité des acteurs associatifs face à la période de crise sanitaire

Fréquentation importante de certains sites emblématiques

Ce territoire est un formidable terrain de jeu pour l'activité physique et en particulier pour les sports de plein air, il faut le préserver tout en facilitant l'accès aux équipements pour tous les publics, en développant l'apprentissage et accompagnant les grands événements. ||



Katia Bonnet,
Vice-présidente déléguée
au sport et aux loisirs

OUTILS



Équipements communautaires de qualité, permettant la pratique du plus grand nombre (centre aquatique Alre'o, Golf de Saint-Laurent...)

Site VTT labellisé Fédération Française de Cyclisme

OPPORTUNITÉS



Territoire avec une richesse exceptionnelle et des pratiques « nature » possibles toute l'année

Grands événements sportifs existants ou à venir qui contribuent au rayonnement du territoire

Obtention du label Terre de Jeux 2024

MENACES



Fragilité des acteurs associatifs face à la période de crise sanitaire

Conflits d'usages possibles liés à la fréquentation de certains espaces naturels

AXE 5

AMPLIFIER la dynamique sportive en s'appuyant sur nos atouts

RICHE DE SON PATRIMOINE NATUREL ET DE SA VITALITÉ SPORTIVE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ATTACHE À PROMOUVOIR L'ACCÈS AU SPORT AU PLUS GRAND NOMBRE, EN PARTICULIER POUR LES PLUS JEUNES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, GRÂCE À DES DISPOSITIFS ET INFRASTRUCTURES COMPLÉMENTAIRES DES ACTIONS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX.

- #1 **Utiliser** nos atouts naturels pour promouvoir et développer le sport partout et toute l'année dans le respect des espaces naturels.
- #2 **Développer** la pratique sportive dès le plus jeune âge en s'appuyant sur nos outils communautaires.
- #3 **Porter** collectivement les projets d'équipements structurants à fort rayonnement (complexe multisport d'Auray sur le site du Bel-Air, réflexion sur une mini-arena portée par la Communauté de communes dans le cadre d'un éventuel partenariat public-privé, ...).
- #4 **Étudier** avec les communes les besoins en matière d'équipements sportifs de proximité en veillant à un maillage territorial équilibré.
- #5 **Soutenir** le développement de la pratique handisport.
- #6 **Accompagner** les grands événements sportifs qui font rayonner le territoire.

MOBILISER NOS RESSOURCES AU SERVICE D'UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

ENJEU #5

- Garantir une gouvernance locale qui respecte le rôle de chacun
- Coopérer entre nos collectivités et organiser les solidarités
- Consolider le fonctionnement de notre organisation



OUTILS



57 conseillers communautaires issus des 24 communes
Des commissions et des groupes de travail pour alimenter les réflexions

OPPORTUNITÉS



Conseil de développement du Pays d'Auray (CODEPA) qui fédère une soixantaine d'acteurs locaux et contribue à enrichir les réflexions des élus

Prise en compte des avis de la société civile et des habitants en veillant à mieux les associer tout au long du mandat

Objectifs partagés des élus définis dans le projet de territoire communautaire

Des services structurés pour accompagner au mieux les élus dans leurs décisions

MENACES



Une culture commune qui reste à renforcer

AXE 1

GARANTIR

une gouvernance locale qui respecte le rôle de chacun

L'EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE EST UNE VALEUR FONDAMENTALE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. LES ÉLUS LOCAUX DOIVENT ÊTRE AU CŒUR DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES. EN TRAVAILLANT SUR UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR COMMUN, LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ONT DÉFINI LE FONCTIONNEMENT ET LE RÔLE DE CHAQUE INSTANCE COMMUNAUTAIRE DANS L'OBJECTIF DE FAVORISER LES ÉCHANGES, L'INFORMATION ET LA CONCERTATION.

- #1 **Travailler** en groupes projets souples impliquant élus communautaires et communaux.
- #2 **Débattre** de propositions en commissions thématiques.
- #3 **Construire et échanger** sur nos politiques en Bureau communautaire, chaque commune étant représentée.
- #4 **Décider et informer** en Conseil communautaire.
- #5 **Dialoguer** en conférence territoriale pour être au plus près du quotidien de nos concitoyens.
- #6 **Impliquer** la société civile et les habitants en les concertant sur nos politiques publiques.



Il est nécessaire que, des 4 coins de la Communauté de Communes, chacun puisse participer à la dynamique collective, apporter son expertise et contribuer à des choix éclairés nourris par l'expérience du terrain. ■■



Philippe Le Ray,
Président

Dominique Riguidel,
Vice-président délégué
au développement économique,
aux finances, à la mutualisation
et à l'évaluation des politiques
communautaires



*Un territoire solide
est un territoire solidaire,
qui développe
de nouvelles coopérations,
des équipements
et des services
de manière équilibrée,
et mutualise ses moyens
au profit de l'intérêt
général. ■■*

AXE 2

COOPÉRER entre nos collectivités et organiser les solidarités

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LES COMMUNES
CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT DU MÊME TERRITOIRE,
CELUI DE NOTRE ESPACE DE VIE, À L'IDENTITÉ SINGULIÈRE. AUS-
SI, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS,
DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS, LES COLLECTIVITÉS
DOIVENT S'ENTENDRE ET SE SOUTENIR POUR DONNER
DU SENS À L'ACTION PUBLIQUE. LES VALEURS COMMUNES
QUI NOUS UNISSENT GUIDENT NOS COOPÉRATIONS.

- #1 **Porter** des investissements répondant aux besoins de tous en donnant à la Communauté de Communes les moyens financiers d'agir.
- #2 **Assurer** la solidarité de la Communauté de Communes auprès des communes en étant le facilitateur de projets structurants ayant un rayonnement intercommunal.
- #3 **Poursuivre** les mutualisations entre les 24 communes et la Communauté de Communes.

OUTILS



Schéma de mutualisation partagé
avec les 24 Communes

Une politique de fonds de concours
destinée aux communes permettant
un équilibre territorial

OPPORTUNITÉS



Volonté politique forte de faciliter
les coopérations intercommunales

Elaboration d'un pacte fiscal
et financier pour renforcer l'équité
et la solidarité et permettre de porter
les projets structurants

MENACES



Contexte financier incertain
pour les collectivités locales avec
des marges de manœuvre
qui se réduisent

OUTILS



Stratégie de communication
pour expliquer le rôle
de la Communauté de Communes
et mieux valoriser les actions menées

Amélioration du parcours usager
pour faciliter l'accès à l'information

OPPORTUNITÉS



Construction d'un siège
communautaire à proximité
du Pôle d'Échanges Multimodal
de la gare d'Auray pour regrouper
les services et en faciliter l'accès
aux habitants et aux partenaires

MENACES



Concurrence accrue
entre les collectivités pour
conserver et attirer les talents

AXE 3

CONSOLIDER le fonctionnement de notre organisation

DANS UN MOUVEMENT GÉNÉRAL DE RATIONALISATION
DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, LES COLLECTIVITÉS
SE RÉORGANISENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DES HABITANTS, DÉVELOPPER LE TERRITOIRE,
SANS ENGAGER LES CAPACITÉS DES GÉNÉRATIONS FUTURES.
POUR CELA, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET PRAGMATIQUE
D'OPTIMISATION, DE COOPÉRATION ET DE MUTUALISATION
DES MOYENS, DES EXPERTISES ET DES COMPÉTENCES.

- #1 **Organiser** les services en lien avec le projet politique et les besoins des usagers.
- #2 **Renforcer** l'attractivité de la collectivité pour conserver et attirer les talents.
- #3 **Optimiser** le fonctionnement de nos services en construisant un nouveau bâtiment communautaire.
- #4 **Communiquer** sur l'action de la Communauté de Communes pour faciliter les relations avec les usagers et valoriser les politiques publiques.

*La Communauté
de Communes
doit optimiser ses
moyens pour remplir
sa mission première :
répondre rapidement
et efficacement
aux besoins quotidiens
de ses usagers. ■■*



Fabrice Robelet,
Vice-président délégué
aux infrastructures, aux mobilités
et aux ressources humaines



COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE

**Auray Quiberon Terre Atlantique
Communauté de Communes**

40 rue du Danemark Porte Océane • CS 70447
56404 • Auray Cedex
Tél. 02 97 29 18 69 • Fax 02 97 29 18 68

www.auray-quiberon.fr

